

LE FLASH DE LA SAUVEGARDE

N° 83 - Octobre 2019

Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte

Association agréée - Arrêté Préfectoral du 22 juin 1978

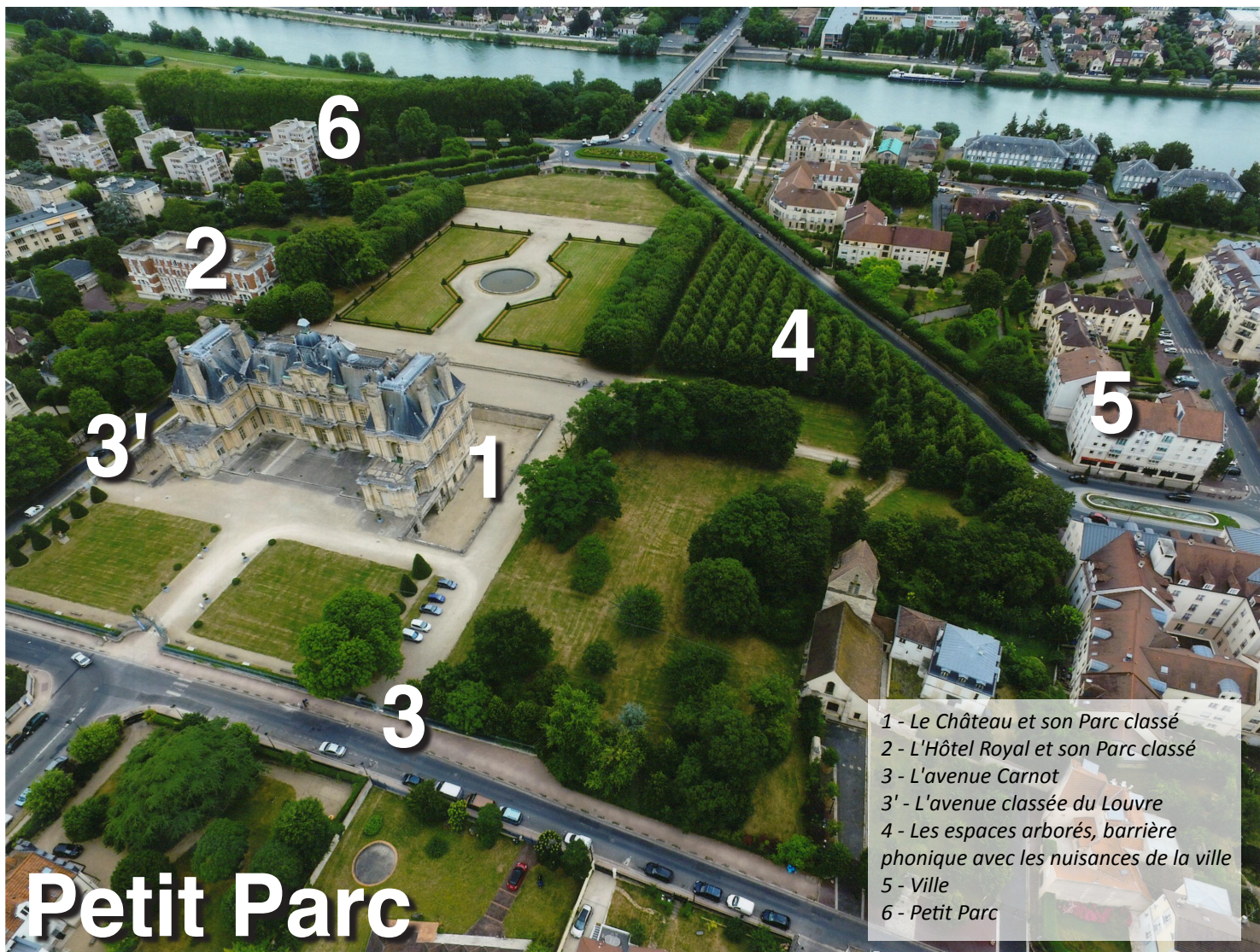
Site internet : www.sauvparcml.asso.fr • e-mail : contact@sauvparcml.asso.fr



Editorial

Par le Président, JC GOAS, Ancien président de l'ASP, Ancien conseiller municipal, Ingénieur ESME.

Les beaux jours sont encore là.
On oublierait presque les problèmes qui touchent notre ville.
Nous en parlerons bien entendu, mais commençons par ceux qui nous font le plus plaisir.



LE FLASH DE LA SAUVEGARDE

Directeur de la publication : JC. GOAS • Rédacteur en chef : P. HOREL

Conception - COPIE EXPRESS

Siège social : Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte 21 ter, avenue Eglé - 78600 Maisons-Laffitte

Correspondance : BP 80 - 78603 Maisons-Laffitte Téléphone / Fax : 01 39 62 68 11

Site : www.sauvparcml.asso.fr

E-mail : contact@sauvparcml.asso.fr

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE

L'Association a pour but notamment :

- de conserver au Parc de Maisons-Laffitte son caractère historique et résidentiel,
- de protéger les espaces verts (limitation des constructions, élimination du bruit, des odeurs et des dangers d'une circulation automobile croissante),
- de veiller à l'application des mesures réglementaires existantes,
- de préserver les activités hippiques,
- de participer avec les autorités concernées à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Restauration et Rénovation

Le petit Parc - Le Château de Maisons



Avec discrétion la façade de la cour d'honneur s'est parée d'échafaudages et voilages généreux permettant aux ouvriers spécialisés de lui donner une allure digne du monument historique classé, une fois enlevés. Nous avons tous admiré le travail accompli.

Ceci d'autant plus qu'en parallèle s'accomplissaient d'autres travaux importants effectués avec des matériaux tels que pavés et fonds de forme adaptés aux passages de véhicules lourds.

Spectaculaire aussi le départ des grilles de façade et du grand portail d'entrée pour la province chez les spécialistes en ferronnerie d'art, noblesse oblige.

Les travaux de la Cour d'Honneur s'achèvent. Rue Carnot, les murs de soutènement des grilles ont été restaurés après un passage en atelier de « LA FORGE D'ART ». Il restera la pointe des pics en décoration dorée à l'or. noblesse oblige encore.

Le grand Portail après dépose (Ex portail du Château de Mailly-Raneval) est de retour au Château de Maisons.

Par courrier du 12 avri 2019, VIRGINIE GADENNE Administriste du Château, porteuse dl bonnes nouvelles annonçais trois autres projets à venir « La terrasse coté Seine, l'accompagnement paysager et la restauration du bassin »



Le petit Parc l'HOTEL ROYAL

Monument classé cf Flash N°82 en pleine restauration



Travaux en cours



Le résultat prochain

Circulation, Stationnement et Avenue du Louvre

Notre Association dénonce constamment que ce soit pour la ville comme pour les Parcs, le manque de résultats et l'inefficacité de ceux qui sont les responsables, de cette situation. L'Avenue de Longueil comme l'avenue de Paris avec la traversée journalière de centaines de véhicules, dont trop des poids lourds, sont devenus des dangers quotidiens et parfois mortels. Comment peut-on concevoir que depuis près de 30 ans de premier magistrat et ses proches n'aient pas suffi à trouver des solutions ?

Pire encore, un pont viaduc sur la Seine avait été étudié coté Sartrouville et installation du SIAAP pour détourner notre ville... un FLOP lamentable ! ILS s'étaient tout bonnement trompés de coté ! on construisait de l'autre...Il vous suffit de jeter un coup d'œil sur les propositions des opposants de l'époque !

Mais prenons un exemple :

La ville a fait metre il y a plusieurs mois à l'entrée de l'Avenue du Louvre coté Avenue Carnot un disque réglementaire signifiant que le passage des véhicules était limité à 3,5 T.

Sous contrôle de police, il est aisé de constater que cette limite de poids est largement dépassée quotidiennement à en juger par les passages des camions toupies de béton dont la charge oscille entre 9 et 30 tonnes de béton en rotation pour minimiser les temps de transport.

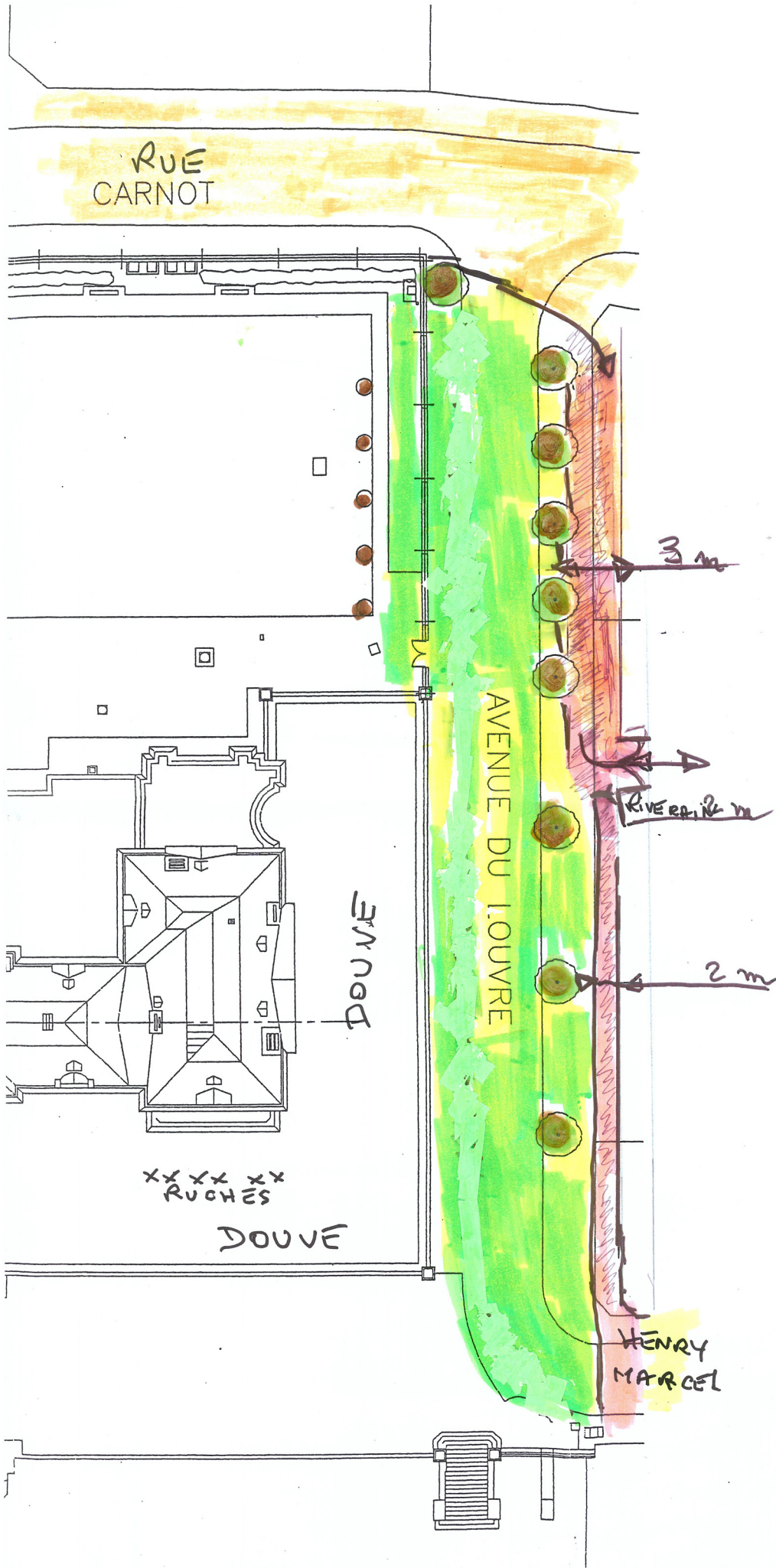
Cependant, peu de visiteurs du Château, pas plus que de Mansonnien, savent que l'avenue du Louvre n'est

pâs classée en voie communale car propriété de l'Etat via le ministère de la culture et de la communication, (chiffres communiqués par le Maire par lettre du 6 octobre 2013).

Ainsi depuis des années, malgré les demandes réitérées de l'Etat et de ses serviteurs ; les 1551 m2 de cette parcelle AO 176 sont illégalement ouvertes à une circulation publique Qu'en pensez-vous ?

Avec notre proposition, tous les visiteurs du Château auront la possibilité d'en faire le tour intégralement à la grande satisfaction de ceux qui en faisaient la demande depuis des années. Nous pensons plus particulièrement à notre Président d'Honneur GEORGES POISSON, Conservateur Général Honoraire du Parrimoine.





YVELINES	
MAISONS LAFFITTE	
CHATEAU	
AMENAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA COUR D'HONNEUR	
PLAN COUR D'HONNEUR ETAT ACTUEL	
<small>DOCUMENT ETABLI SANS RELEVÉ A PARTIR DE TIRAGES</small>	
Philippe OUDIN <small>ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES</small>	
<small>NOVEMBRE 2002</small>	<small>E.P.</small>

HONNEUR

Notre ami Georges Poisson, membre d'honneur de notre Association et auteur du livre "de Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte" vient d'être promu au grade de **Commandeur** dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Conservateur Général du Patrimoine, il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont plusieurs font autorité. Cinq fois lauréat de l'Académie Française, il a obtenu le Prix Goncourt de la biographie pour son livre sur Choderlos de Laclos.

Nous tenons à l'en féliciter bien chaleureusement.



Georges Poisson dédicant le livre de Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte

Nous rappelons que G.POISSON, avec la collaboration de notre ancien Président ²JC VASNIER est l'auteur du livre « de Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte ». Ses 94 ans d'écrivain et de conteur lui devaient bien une telle satisfaction.

Parmi les Honneurs et titres décernés à G.Poisson, pour ne citer que Commandeur de la Légion d'Honneur, de l'ordre des Arts, il en existe une dont il est fier..alors, citons la : docteur honoris causa de l'université SOKA à Tokyo... Plus humblement G.POISSON n'a-t-il pas fait l'Ecole du Louvre, alors ?

Informations Diverses

1- Elections municipales : elles sont fixées aux dimanches 15 et 22 mars.

2- Le Maire sortant **J.MYARD** se représente ainsi que sa liste dans un document en écrivant « en mars 2020, je me présenterai à vos suffrages pour relever les défis de demain ».

3- Lu dans le bulletin municipal de Maisons-Laffitte **MAGAZINE** du mois de juin, un article intitulé « ambiance fin de règne » à l'initiative de 5 conseillers municipaux dissidents. A suivre...

4- "Elue depuis 2008 au Conseil municipal et depuis 2015 au conseil Départemental, je me suis toujours investie pour Maisons-Laffitte avec conviction et dans le respect de chacun. Aujourd'hui j'ai décidé de me présenter à vos suffrage avec une équipe solide, faite de nouveaux talents et de personnes expérimentées." **Janick Géhin**

5- *Décès d'Odile ROUSSELOT. Membre de l'notre Association depuis sa création en 1963, Odile, juriste autodidacte avait cependant des connaissances indéniables sur l'histoire des Parcs*

Jugez-en par vous-même en prenant lecture de l'article qu'elle avait rédigé et paru en mai 2009 dans le « Parc actualité » journal de l'ASP(Association Syndicale du Parc).

Odile résidait à Gérardmer. Elle repose aujourd'hui au cimetière de Maisons-Laffitte, à coté de ses parents.

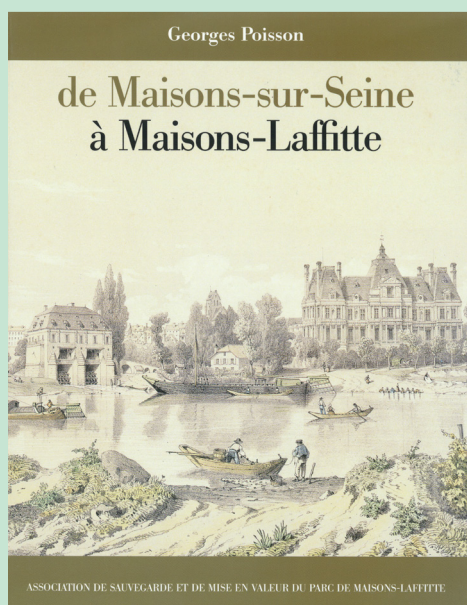
ODILE, LA SAUVEGARDE et son CONSEIL RECONNAISSANTS

6- Changement à l'ASP : François LEJEALE, Vice-Président remplace Robert FOLIE.

Rappelons que l'ASP est un établissement public administratif sous tutelle préfectorale et que LA SAUVEGARDE est une association loi de 1901 fondée en 1963 et agréée en 1978 pour la protection de l'environnement.

Deux associations différentes mais complémentaires depuis 146 ans!

✂



**BULLETIN de RENOUVELLEMENT 2019/2020
de NOUVELLE ADHESION à envoyer à :
Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur
du Parc de Maisons-Laffitte
BP 80 - 78603 Maison-Laffitte Cedex**

Nom, Prénom :
Demeurant :
Téléphone : E-mail :

Renouvele / adhère (rayer la mention inutile) à l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte et adresse à l'Association un chèque de € (30 euros minimum).

Signature :

Rappel : La cotisation à notre Association agréée est fixée à 30 euros. Elle est fiscalement déductible de vos impôts à 66%, dans la limite de votre revenu imposable. Le reçu fiscal vous sera adressé en temps opportun, avant votre déclaration des impôts sur le revenu 2019.